RÉPONSE SOMMAIRE
AUX CALOMNIATEURS
DU CITOYEN DENTZEL,
REPRÉSENTANT DU PEUPLE
DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Les ennemis du citoyen Dentzel, dans leurs dénonciations, ont dit, que Dentzel devoit livrer la ville de Landau, moyennant une somme. On ne peut mieux répondre à une pareille calomnie, qu'en mettant sous les yeux du public les pièces suivantes; elles prouvent assez l'opinion que les Prussiens avoient de Dentzel, sans avoir besoin d'y rien ajouter.

SUR la demande de la société populaire de Landau, qui nous a demandé de savoir ce que chaque citoyen de la commune de Wollmesheim sait, et a oui dire du citoyen repré-

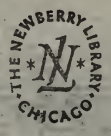
sentant Dentzel, nous attestons, la commune assemblée, les déclarations de notre concitoyen.

Jacob Klund, maire, dit que durant le siège de Landau, il a souvent conversé avec le représentant Dentzel, et qu'il ne peut dire autre chose de lui, sinon qu'il a trouvé en lui un vrai républicain et un grand patriote, qui s'est donné beaucoup de peine pour que Landau ne tombe point entre les mains de l'ennemi.

Pierre Kœller, Wallentin Pettermann, et Georges Jacob Pettermann, Georges Jacob Lugenbuiht et Louis Bottwein, et Conrade Jochaim, ces six-citoyens susnommés, déposent ne savoir autre chose, sinon qu'il est un bon républicain, et un homme bien intentionné pour la République.

Pierre Jantz et Pierre Kessler déposent que les patrouilles allemandes ont dit dans notre endroit, si ce n'étoit ce maudit prêtre Dentzel, ils auroient déjà Landau.

Jacob Wohl et Laurent Nagel et Jacob Muhlhausser, et Georges Jacob Kuhn et Adam Kuhn, ceux-ci disent qu'ils le tiennent



pour un homme bien intentionné envers la République, et en qui ils ont toute confiance.

Jacob Kessler, Georges Laureut DicKer, Martin Schiffmacher et Pierre Ungerer, Michel Jochaim et Pierre Kuntz, Joseph Mangolt Jacob Kuntz et Jacob Maugolt l'aîné, Jean Wisser et Georges Michel Pritz, ceux-ci s'expriment comme les précédens.

Jean Klund et Jean Kélsch, et Frédéric Hoffmann, et Jean Iwig et Henry Rehm, ceux-ci disent ne savoir rien que d'agréable et de bon du citoyen représentant Dentzel.

Conrade Zittel, Jacob Hornberger, David Baur et Michel Mosser, ceux-ci s'expriment de même que les susnommés.

Jacob Jochaim et Georges-Michel Hahneisen déclarent qu'ils pensent que si tous les citoyens de la République étoient aussi bien intentionnés que le représentant Dentzel, la Rédublique en seroit plus heureuse.

Jacob Gervein et Valentin Hornberger et Georges Zittel, déposent ne savoir que toute sorte de bien du représentant Dentzel.

Georges-Jacob Maugolt, Georges-Pierre Nuss, Valentin Nuss, Jean Kroemer et Conrad Muller, déposent qu'ils le regardent comme un bon patriote, et comme un homme qui mérite tout amour et confiance.

Nicolas Iwig, Jacob Han, Philippe Mangolt, Valentin Wahl et Conrade Hartmann, disent la même chose que les précédens.

Jacob Kuntz et Conrade Deissel déposent que l'armée Allemande a dit, dès que ce coquin de prêtre Dentzel a encore une fois le commandement, nous n'aurons présentement point Landau.

C'est ce que nous, municipalité, attestons, à Wollmesheim, le dix-sept pluvôise, an deuxième de la République Française; *signé* Jacob Klund, maire, Michel Moser, Municipal; Frédéric Hosmann, municipal et Conrade Muller, procureur de la commune; avec le sçeau de la municipalité.

Collationné et trouvé conforme à l'original, produit et à l'instant rendu, par le soussigné, notaire public, à Landau, le 19 pluviôse, an deuxième de la République Française, une et indivisible; *signé* Keller, notaire.

Enregistré à Landau, le 19 pluviôse, l'an deux de la république, une et indivisible.

signé, APFEL.

Je soussigné interprète national, certifie la traduction ci-dessus collationnée et paraphée par moi, fidèle et conforme à son original, en idiome allemand, que foi entière doit y être ajoutée où besoin sera. A Paris le 5 thermidor.

signé, VOGT.

ACTE.

Protocole des déclarations de quelques citoyens qui ont entendu personnellement parler de la conduite du citoyen représentant Dentzel, par la propre bouche d'officiers prussiens, et qui ont pour cette raison été reçus à déposition, sous la foi du serment, par la municipalité de cette commune.

Premièrement, Thomas Fischer déclare avoir ouï dire par des carabiniers allemands du duc de Weymar ; nous ne serons point maîtres de Landau tant que le prêtre sera dans la ville, mais si nous la prenons, nous hacherons le

prêtre en pièces. Lorsqu'enfin la ville fut délivrée des troupes ennemies, le citoyen Denzel vint aussi-tôt à Billigheim, où, plein de joie, il fit sauter son chapeau en l'air, en s'écriant : *vive la Nation*; *vive la République*, et il félicita un chacun, de telle condition, qu'il fût ; et consola ceux qui avoient beaucoup souffert, et dit : il ne faut pas avoir une aussi petite foi.

Deuxièmement, la même chose est attestée par Jacob Kuhn.

Troisièmement, Jacob Bolænder atteste qu'un lieutenant prussien, nommé Letor, venant du piquet d'Impflingen, a dit que le citoyen représentant Dentzel alla à eux avec une escorte; et qu'à leur sommation de rendre la ville, il répondit : vous n'aurez point la ville tant que le monde existera.

Quatrièmement, Samuel Weber dépose avoir ouï dire par l'écuyer du duc de Weymar, lequel resta quelque temps prisonnier dans Landau, mais en fut délivré ; il y a long-temps que nous tiendrions Landau, si ce n'étoit ce coquin de prêtre ; mais, quand nous y entrerons,

il faudra que chacun en coupe un morceau pour l'emporter comme souvenir en Prusse.

Cinquièmement, la femme de Louis Gnauberts, dépose qu'un lieutenant prussien, nommé Dorsech, qui étoit en quartier chez elle, s'est exprimé de la même manière que le lieutenant Letor.

Fait à Billigheim, le 15 pluviôse, an deuxième de la République, une et indivisible.

signé, Schwein, *maire*; Donavert, *membre*; Roth, *membre*; Debré *membre*.

Collationné et trouvé conforme à son original, produit et à l'instant rendu par le soussigné, notaire pnblic à Landau, le dix-neuf pluviôse, an deuxième de la République Française, une et indivisible. *signé*, Keller, *notaire*.

Enregistré à Landau, ce 19 pluviôse, an deuxième de la République une et indivisible
signé, APFEL.

Je soussigné interprète national, certifie la traduction ci-dessus collationnée et paraphée par moi, fidèle et conforme à son original,

en idiome allemand, que foi entière doit y être ajoutée où besoin sera.

A Paris le 5 thermidor.

Signé, VOGT.

Ilbesheim, le seize pluviôse, an deuxième de la République Française, une et indivisible.

PROTOCOLE

De ce que les troupes prussiennes ont dit du citoyen Dentzel, dans cette commume, durant le siège de Landau.

Georges Dœrner atteste avoir entendu dire par les prussiens : si le moine n'étoit pas dans Landau, il y a déjà long-temps que nous aurions la ville.

Signé, Georges DŒRNER.

Le même propos est attesté par le soussigné

Ainsi signé, Albert Wolff.

Le soussigné atteste avoir entendu dire par les Prussiens : que le plan avoit été fait, qu'ils entreroient par une porte, tandis que les Français devoient sortir par l'autre ; mais que

le moine qui commandoit la ville avoit empêché ce plan.

Signé, André WOLFF.

Le soussigné déclare avoir entendu dire : si le moine étoit au diable, il y a déjà long-temps que nous serions dans la ville.

Signé, Daniel BERBER

Le soussigné déclare avoir entendu dire que les Prussiens avoient dit : si ce n'étoit ce moine, il y a déjà long-temps que la ville seroit rendue. Signature de Pierre Kehrt, avec un O

Le soussigné déclare avoir entendu dire par les Prussiens : il y a dans la ville un moine qui se nomme Dentzel, sans lui nous aurions déjà la ville, car le militaire et les généraux auroient déjà rendu la ville ; mais la bourgeoisie ainsi que le moine ne l'ont pas souffert.

Signés, { WIURTENBECHER,
JACOB CLEMENS.

Le soussigné déclare avoir entendu dire

Il a de plus été dit, par les Prussiens, que si ce n'eut été le curé, ils seroient entrés dans la même semaine à Landau; mais nous le couperons en morceaux.

Signé, GEORGES KELLER.

La même chose est attestée par le soussigné.

GEORGES-MÉDART.

De plus, les Prussiens ont dit que si ce n'eût été le prêtre qui se nomme Dentzel, ils seroient déjà long-temps dans la ville ; mais nous le hacherons en morçeaux.

Signés { NICOLAS PFISTER, et GEORGES KAERT *le jeune*.

Le soussigné déclare avoir entendu dire par les prussiens, que sans le moine, qui est devenu général, ils auroient déjà la ville ; mais qu'ils lui rendroient pour cela une visite.

Signé, JEAN DISQUÉ.

Le soussigné a entendu dire que les Prussiens

par les Prussiens : si le moine n'étoit pas dans la ville, nous aurions déjà la ville.

Signés, BERNARD DISQUÉ, JEAN-NICOLAS KEHRT.

Le soussigné déclare avoir entendu dire très-souvent : si ce n'étoit le moine, la ville seroit déjà rendue.

Signé, THOMAS KALB.

Le soussigné a entendu les Prussiens dire, sans le prêtre Dentzel, nous aurions la ville depuis long-temps.

Signé, GEORGES-SAMUEL BOLLGARD *le jeune*.

Plus a été dit : sans le curé nous aurions déjà la ville, quand même les bourgeois ne la rendroient point ; mais le curé ne le veut pas ; aussi, quand nous entrerons dans la ville, nous hacherons ce prêtre en morceau.

Signé, GEORGES-JACOB THEOBALT.

Le soussigné, a entendu les prussiens dire qu'ils seroient déjà les maîtres de la ville sans le curé, mais nous le hacherons par morceaux.

Signé, THOMAS SMITT.

avoient dit : le prêtre est seul la cause qu'ils n'ont point pris la ville.

signé, JEAN SCHŒFER

La même chose a été entendue par les soussignés.

JEAN KEHRT et JACOB KEHRT.

Le soussigné a ouï dire que les Prussiens ont dit : il y a sûrement dans la ville un moine qui empêche qu'on n'ait pas encore rendu la ville ; et d'autres propos menaçans.

signé, ADAM CLÉMENS

Jean Bosch a ouï dire par les sergens prussiens : que si ce n'étoit Dentzel, la ville seroit rendue depuis déjà huit jours.

signé, JEAN BOSCH.

Plus a été dit, que sans le prêtre luthérien la ville seroit rendue depuis long-temps.

signé, GEORGES SCHMITTUS.

La même chose est attestée par le soussigné.

GEORGES HELLMANN.

La même chose a été entendue par le soussigné,

FRÉDERIC GERMANN.

Les protocoles susdits ont été donnés par les citoyens de cette commune, et enregistrés par moi greffier de la municipalité, et chaque citoyen a signé de sa propre main son protocole. Fait en la maison commune, à Ilbesheim, les ans et jour que dessus, en présence de deux officiers municipaux. Ainsi *signé* à l'original : Germann, *greffier*; Ernest Hies, *municipal* Kerht, *municipal.*

Collationné et trouvé conforme à son original, produit et à l'instant rendu, par le soussigné, notaire public à Landau, le dix-neuf pluviose, an deuxième de la République française une et indivisible. *signé* Keller, *notaire*, enregistré à Landau le 19 pluviose, l'an deux de la République une et indivisible.

signé, APFEL.

Je soussigné interprète national près les tribunaux à Paris, certifie la traduction ci-dessus collationnée et paraphée par moi fidèle et

conforme à son original, en idiome allemand, que foi entière doit y être ajoutée où besoin sera

A Paris 5 thermidor.

signé, VOGT.

Le soussigné déposé que les Prussiens ont dit : que le tonnerre et la foudre écrasent le prêtre qui a dit qu'il ne rendroit pas Landau que son mouchoir ne brûlât dans sa poche.

A Ilbesheim, le seize Pluviose, l'an deuxième de la République une et indivisible.

Signé, PHILIPPE-JACOB BOSCH.

Collationné et trouvé conforme à son original, produit, et à l'instant rendu, par le soussigné, Notaire Public. A Landau, le neuf Pluviose, l'an deuxième de la République Française une et indivisible.

signé, KELLER, Notaire.

Enregistré à Landau, le 19 Pluviose, l'an deux de la République, une et indivisible.

signé, APFEL

Je soussigné interprête national, certifie la traduction ci-dessus collationnée et paraphée par moi, fidèle et conforme à son original, en idiôme Allemand, que foi doit y être ajoutée où besoin sera.

A Paris, le 5 thermidor.

signé, VOGT.

De l'imprimerie de LAURENS *aîné*, rue d'Argenteuil, n°. 211.